
De:
Envoyé: vendredi 6 juillet 2018 21:43
À: e pmodif3plu
Objet: enquête publique PLU

Catégories: Catégorie verte

Monsieur le commissaire enquêteur,
habitants du chemin de Campy à Tarare, nous nous permettons de vous vous soumettre quelques interrogations sur le projet concernant les faubourgs de Valsonne.

1 - Le projet précise que les conditions de circulation sont difficiles.

- comment pourraient-elles être améliorées en ajoutant des trottoirs au chemin de Campy, chemin étroit dans lequel l'élargissement n'est pas toujours possible?
- comment pourraient-elles être améliorées en suite aux nouvelles constructions qui engendreront forcément une circulation plus importante?
- comment pourraient-elles être améliorées dans le chemin de Campy, chemin avec peu de visibilité, peu de possibilité de croisement et aucun stationnement possible?
- concernant les conditions de stationnement, comment pourraient-elles être améliorées en augmentant le nombre de logements quand on constate que la construction de la résidence Les jardins de saint-Clément engendre du stationnement sauvage (en double file) et dangereux (à l'angle route de saint-Clément/chemin de Campy malgré un marquage jaune au sol)?
- comment le projet peut-il répondre aux exigences écologiques d'un PADD quand le but est une urbanisation qui augmentera forcément la circulation (avec 80 logements en plus) donc la pollution?
- comment pouvez-vous nous garantir la sécurité des riverains piétons (adultes, personnes âgées et enfants), alors que la vitesse est déjà excessive, en augmentant la circulation?

La solution n'est-elle pas d'utiliser la route de Valsonne en tant que telle et le chemin de Campy à son usage de chemin?

2 - Le projet parle d'une limite ville/campagne plus franche;

- comment peut-on vouloir définir une limite franche ville/campagne en construisant à nouveau coté campagne?
- où s'arrêteront donc les constructions et l'urbanisation de la zone?

3 - L'un des objectifs du PADD est de requalifier et d'améliorer l'offre de logements existante.

- ne serait-il pas judicieux de commencer par là, notamment en centre ville (voir le nombre de logements vacants) avant d'envisager la construction de nouveaux logements en périphérie de ville?
- le PADD précise lui-même que "la ville possède suffisamment de foncier en renouvellement pour accueillir 500 nouveaux logements". Pourquoi donc vouloir construire 80 logements supplémentaires alors que 500 peuvent déjà être pris sur le foncier existant?

4 - Le PLU contient une partie concernant les risques d'inondations (PPRNI). Les épisodes météorologiques, notamment orageux, de ces dernières semaines ont montré les limites de l'absorption des eaux de pluie dans le chemin de Campy. Le ruissellement est de plus en plus important lors des précipitations et orages dans le chemin (prenons pour preuve l'amas de graviers et débris toujours visible en bas du chemin).

- comment le ruissellement pourrait-il être amélioré avec de nouvelles constructions?
- en aval, comment éviter les inondations du centre ville (comme ce fût le cas place du marché dernièrement) alors que de nouvelles constructions vont forcément impacter sur l'évacuation des eaux de pluie et de ruissellement? Pas

sûr que les commerçants du centre ville apprécient encore de recevoir les eaux de ruissellement des collines alentours.

En espérant que nos remarques soient prises en compte et que la réflexion soit plus concertée avec les habitants.

Nicolas CARDRONT - Emmanuelle MAZEROLLE
12 chemin de Campy - TARARE